

1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1948

Président : Ch. FISCHER, 52, rue de Verdun

Comme d'habitude notre président ouvre la séance vers 10 h 30; il remercie chaleureusement les membres qui ont travaillé à la rédaction du bulletin du mois de septembre. Quelques publications sont rentrées à savoir de la Société du Nord de la France et de la Société ent. de Bâle (Suisse). Le courrier arrivé fut lu et discuté. Nous avons le plaisir d'enregistrer la rentrée de cotisations ainsi que de subventions pour notre bulletin. Nous en remercions les généreux donateurs.

Notre président nous communique la capture de *Pol. aernigmosa*

par M. Burzlin à Baldersheim (Ht-Rhin). M. Denninger présente un exemplaire de *Las. quercus*, truffé de cocoons d'un micro, ainsi que des Ichneumonons provenant d'œufs de *Mac. rubi* et de chenilles de *D. euphorbiae*.

M. Fischer nous montre, à l'appui de spécimens, les différences entre *Sat. stalinus* (type de Berlin) et *ssp. allionia*, *fidia*, *Syr. colina* et *hansli*. Même *fidia* de Nyons (Drôme) diffère de *fidia* des environs de Marseille par une teinte plus grise du dessous des ailes.

La séance fut levée vers midi.

La Société Entomologique de Mulhouse fait imprimer sur papier cartonné les étiquettes portant les noms des papillons paléarctiques avec leurs variétés de l'Europe occidentale et centrale. Est paru :

Rhopalocères, onze feuilles: 1.079 noms; Bombycides, Sphingides, etc., 13 feuilles: 1.300 noms; Noctuidae, 22 feuilles: 2.150 noms. Bonne présentation, impression soignée.

Les étiquettes des Géométrides paraîtront prochainement.

Par suite de la hausse des prix d'impression et du papier, le prix d'un fascicule pris isolément est de 150 francs, ou de 100 francs par fascicule pour une commande de plusieurs, les frais d'affranchissement sont complétés en plus.

Pour toute commande, s'adresser à M. Ch. FISCHER, 52, rue de Verdun, Mulhouse.



Encore à propos du *Parnassius apollo* d'Alsace  
par Ch. FISCHER

J'ai déjà exprimé mon opinion à ce sujet dans la Revue française de Lépidoptérologie (Amateur de Papillons) de M. L'Homme, Vol. VI (1932-33) Janvier-Février, page 24, sous le titre : « Contribution à l'étude des races de *Parn. apollo* en Alsace. » Le but de cet article était surtout de faire connaître les deux races d'*apollo* se trouvant dans le Haut-Rhin. Il semble, toutefois, qu'il existe toujours encore des doutes à ce sujet. Mon article était en effet, trop peu documenté. D'autre part les conditions géographiques des deux places de vol sont en général peu connues. En outre le texte original de Pagenstecher, motivant la dénomination « méridionalis », a pu donner lieu à confusion. C'est ce qui m'a incité à reprendre ici la question.

La partie méridionale du Haut-Rhin est une région vallonnée constituée par les contreforts du Jura et s'étendant de la frontière suisse jusqu'à une ligne passant à peu près par Mulhouse, Altkirch, Dannemarie, Belfort. De l'autre côté de cette ligne commencent les contreforts des Vosges. On a donc, d'une part, la région calcaire du Jura et de l'autre la région granitique ou gréseuse des Vosges. Les environs du lac d'Alfeld sont exclusivement granitiques.

L'*apollo* vole en Alsace dans le Jura et dans les Vosges, c'est-à-dire en terrain calcaire et en terrain granitique. Dans le Jura on le rencontre à environ 400 m d'altitude, dans les Vosges à 700-1000 m d'altitude.

Le Dr Arn. Pagenstecher (Wies-

baden) s'exprime nettement à ce sujet. Mais son exposé relatif à la dénomination de « méridionalis » ayant pu donner lieu à un malentendu, nous allons exposer ce point tout d'abord.

Pagenstecher a publié dans « Entomologische Zeitschrift » (Stuttgart) 22me année, 30 janvier 1909, No 44, page 185, un très intéressant article sur « *Parnassius apollo* dans le Jura ». Dans cet article, il décrit toutes les races d'*apollo* alors connues dans le Jura, depuis le lac de Genève jusqu'au Jura francorien en Allemagne, et mentionne sa forme méridionalis. Je reproduis, en traduction textuelle, le paragraphe correspondant (page 188) :

« Comme il a été remarqué p/uis haut, le massif du Jura s'étend à l'extrémité sud de deux chaînes de montagnes sœurs, les Vosges et la Forêt Noire, qui sont constituées par un terrain granitique et par un terrain gréseux adossé à lui. Les contreforts du Jura entourant les Vosges méridionales sont habités par une forme d'*apollo* que l'on a désignée comme « forme vosgienne », bien qu'elle n'ait rien à faire avec les Vosges proprement dites, et qu'elle doit plus exactement être considérée comme *apollo* du « Sundgau » (Haute Alsace, pagus méridionalis). Au cas où il s'agirait d'une forme locale propre, il y aurait lieu de la dénommer méridionalis. Cette rare forme locale a été mentionnée tout d'abord par Lebert (Bulletin Soc. Hist. Nat Colmar, 16/17me année, 1873/76, p. 165) dans « Note concer-



nant apollo près de la vallée de Masevaux» et citée par Peyerimhoff et Manker (Macker) (Cat. Lepidopt. Als. dans le Bulletin de la Sc. d'Hist. Nat. Colmar 1875/80, page 199) des environs de Ferrette, Durlingsdorf, Lac de Sewen dans la vallée de Masevaux (Masevaux), mais n'a pas été décrite de plus près. Les places de vol indiquées sont: château de Landskron, château de Reichenstein, Gampenhuh, où se trouve sans doute la même forme. Je ne puis pas juger si elle est différente de nivalus, car je n'ai encore vu aucun exemplaire de cette région. Cette forme est en outre mentionnée dans la Société Entomologique tome 21 1906/7, p. 170 comme «forme vosgienne», «rare», avec bandes submarginales d'un noir profond, extrêmement développées aux ailes antérieures, rappelant en cela la var. vinnigenensis de l'Efel».

Ainsi que l'indique déjà le titre de l'article du Dr Pagenstecher, l'auteur avait surtout en vue l'apollon du Jura. Dès le début du paragraphe en question, il écrit: «les contreforts du Jura entourant les Vosges méridionales sont habitées par une forme d'apollon». Il s'agit évidemment ici de la région calcaire vallonnée s'étendant entre Muthouse, Altkirch etc. et la frontière suisse, cette région s'étendant même quelque peu au delà de cette frontière, en territoire suisse. Les places de vol, château de Reichenstein et Gampenhuh se trouvent à proximité de la frontière, en territoire suisse, alors que le château de Landskron, Ferrette et Durlingsdorf sont situés dans le Jura alsacien. C'est donc bien cette forme d'apollon que Pagenstecher a surtout en vue. Il nous confirme dans cette opinion lorsqu'il écrit «que l'on désigne comme forme vosgienne» (parmi les co'lectionneurs), b'en qu'elle (c'est-à-dire cette forme d'apollon du Jura) n'ait rien à faire avec les Vosges proprement dites». Il s'exprime encore bien plus clairement lorsqu'il ajoute: «et qu'elle doive plus exactement être considérée comme apollo du Sundgau». On entend ici, par Sundgau, la partie méridiona-

le de l'Alsace, c'est-à-dire cette région vallonnée constituée par les contreforts du Jura. Quant à l'origine de sa dénomination, elle est due précisément à la partie méridionale de la Haute-Alsace, au pagus meridionalis. Il résulte de tout ce qui précède qu'aucun doute ne peut plus subsister sur le fait que Pagenstecher a bien désigné sous le nom de méridionalis l'apollon du «Sundgau» ou apollo du Jura alsacien. En ce qui concerne l'apollon des Vosges, il en connaît l'existence, mais ne l'ayant pas vu, il a sans doute préféré ne pas tenir compte.

On peut être tenté de se demander d'où a pu prendre naissance la supposition erronée tendant à faire croire que la forme méridionalis était originaire de la vallée de Masevaux. Il est probable que la raison doit en être recherchée dans le fait que Pagenstecher a cité dans son exposé trois articles d'auteurs donnant des indications sur la présence de l'apollon en Alsace. En mentionnant ces articles, il voulait tout simplement apporter la preuve de l'existence de l'apollon en Alsace, de cet apollo qu'il n'a pas encore vu, ainsi qu'il l'affirme lui-même. Comme d'autre part le 1er article mentionné parle de l'apollon de la vallée de Masevaux, on n'a pas tenu compte de ce qu'avait écrit précédemment Pagenstecher, dans l'ignorance où on se trouvait généralement de la situation géographique de cette vallée de Masevaux (qui, nous le répétons, se trouve dans les Vosges). Et c'est ainsi que s'est répandue l'opinion erronée que la forme méridionalis provenait de la vallée de Masevaux.

On sait du reste qu'il n'y a pas eu de description proprement dite de la forme méridionalis. Dans le supplément de Seitz, tome I, on donne sous ce nom une description qui, à en juger d'après les places de vol indiquées, se rapporte à l'apollon des Vosges.

Je possède moi-même une petite série d'apollons du Jura (12 mâles et 3 femelles). Je vais m'efforcer d'en donner une description aussi claire que possible qui con-

cernera par conséquent la forme méridionalis. — Les mâles ont de 70 à 75 mm d'envergure, les femelles de 72 à 75 mm. Les ailes antérieures sont en général allongées vers l'apex. La couleur du fond est d'un blanc pur chez le mâle et chez la femelle, cette dernière est légèrement saupoudrée de foncé. La bordure vitrée des ailes antérieures a 2, 5 à 4 mm de largeur chez le mâle et 4 à 5 mm chez la femelle. Cette bordure n'atteint jamais le bord interne chez le mâle, mais dépasse légèrement la nervure cubitale 2. Chez la femelle elle atteint le bord interne. La bande submarginale dentelée, fortement bombée vers le haut, est étroite, parfois faible. L'espace entre celle-ci et la bordure vitrée est large. La bande subcostale se compose de deux taches bien séparées, dont l'inférieure est presque toujours deux fois plus grande que la supérieure. La tache inférieure est très souvent pourvue d'un petit prolongement vers la nervure médiane 3 et atteignant celle-ci chez la femelle. Les deux taches cellulaires sont de grosseur presque égale. L'inférieure est ronde, la supérieure est allongée; celle-ci s'étend en effet dans la plupart des cas bien au delà de la nervure cellulaire supérieure. La tache du bord interne est de grosseur moyenne, arrondie, et non en forme de demi-lune.

Aux ailes postérieures, les ocellules sont assez grands, plus grands que chez l'apollon des Vosges. L'ocelle inférieur n'est pas beaucoup plus grand que l'ocelle supérieur; si le premier est bien développé, le second l'est aussi. L'ocelle inférieur est toujours pourvu d'un petit prolongement vers la base. Les deux taches anales sont reliées entre elles en forme de trait; chez un de mes mâles, elles sont pupillées de rouge. Les bandes marginales et submarginales sont étroites et ne se présentent que sous forme d'ombres, même chez la femelle.

En dessous des ailes antérieures, la tache subcostale inférieure et la tache du bord interne sont pupillées de rouge sur 3 de mes exemplaires. Les ocellules des ailes posté-

rieures d'un rouge pâle sont larges et nettement pupillées de blanc. Chez tous mes exemplaires, la tache anale supérieure est relativement grande et rouge, pupillée de blanc. La tache anale inférieure est également rouge et reliée à la supérieure sur 10 de mes exemplaires; parfois même ces taches sont fondues en une seule. Il y a presque toujours une 3me tache anale; chez 4 de mes exemplaires, cette tache est pupillée de rouge. La bande submarginale est ici plus nette qu'en dessous.

Si je compare ces caractères à ceux de mes papillons du Doubs, je dois avouer que je ne trouve aucune différence notable. Pourquoi du reste l'apollon du Doubs diffère-t-il de méridionalis, puisque les deux évoluent dans les mêmes conditions de terrain et les mêmes conditions générales?

Neus allons à présent décrire l'apollon des Vosges, comme nous l'avons fait pour la forme méridionalis du Jura.

Cet apollon vole dans la partie méridionale, granitique, des Vosges, au fond de la vallée de Masevaux (versant exposé au soleil). C'est sur les pentes abruptes du Ballon d'Alsace (1295 m.), parsemées de rochers et déboulis infranchissables à l'homme, qu'il passe ses premiers états. Il n'est en effet jamais dérangé là-haut et quand une femelle descend dans la vallée, elle a déjà pondu la plupart de ses oeufs. Aussi ne peut-il être question d'une extirpation de l'espèce par le chasseur. Lorsque le printemps a été favorable, le papillon descend encore aujourd'hui, comme autrefois, dans le voisinage du lac de Sewen, près de la localité de même nom. Dans les années normales, on le rencontre parfois aux environs du lac d'Alfeld, mais cet endroit ne lui convient guère par suite des nombreux tournois et baigneurs qui circulent autour du lac. Au cours de l'année favorable 1947, l'apollon s'est même répandu jusque sur la crête latérale située au nord et a été capturé en plusieurs exemplaires au lac des Perches (984 m.). Pendant assez longtemps l'apollon



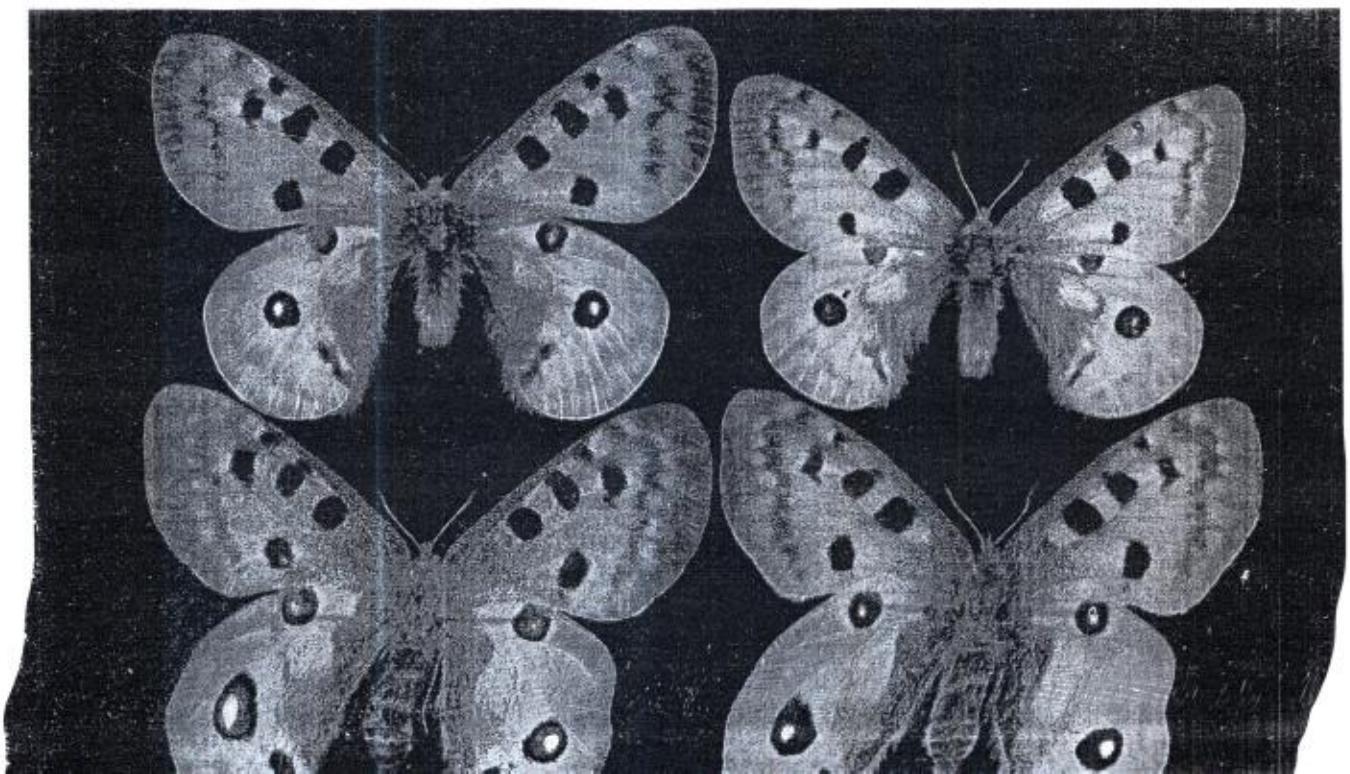
des Vosges a été mentionné sous le nom de meridionalis. Les collectionneurs d'alors n'avaient pas encore la notion de sous-espèce et le nom leur importait peu. Ce n'est qu'en 1920 que H.W. Kesenheimer tenta de réhabiliter l'apollon de Söwen, vallée de Masevaux. Vosges, dans son article «Parn. apollo L. nov. subsp. sewensis Ksh.» paru dans l'Entomologische Zeitschrift, Frankfurt a.M., année 34, No 16. En ce qui me concerne, je suis de son avis et j'espère qu'à la fin de cet exposé, plus d'un collègue partagera mon opinion.

On trouvera ci-dessous la traduction de cet article qui, dans le texte original était accompagné de figures. Mais il m'a semblé nécessaire de faire auparavant quelques remarques à propos de l'introduction à l'exposé en question. Dans cette introduction, l'auteur écrit: «La configuration générale du papillon ainsi que le fait que la tache du bord interne des ailes antérieures en-dessous est pupillée de rouge indiquent une parenté avec les formes diapollon voiant en Suisse». Cette phrase pourrait donner lieu à une fausse interprétation: J'ai remarqué en effet que sur les 24 apollons vosiens de ma collection, seuls 2 mâles et 5 femelles avaient cette tache pupillée de rouge. En ce qui concerne mes 15 apollons du Jura, cette tache est pupillée de rouge chez 7 mâles et 1 femelle. Je suis d'avis que ce caractère ne suffit pas pour prouver une parenté. La configuration générale du papillon serait déjà un caractère plus probant en faveur de cette parenté. L'apollon vosgien présente la même disposition de dessins que l'apollon du Jura. Par contre, la couleur du fond et la taille diffèrent. Mais il peut arriver que l'on ait exceptionnellement sous les yeux un exemplaire vosgien de grande taille et en outre à fond blanc. La distinction devient alors difficile. C'est ce qui a dû arriver à M. Ch. Bollow, lorsqu'il a entrepris la description de la ssp. meridionalis Pag = sewensis Kes. dans le supplément de Seitz (On voit ici qu'il confond les deux for-

mes, ainsi que les lieux de capture). Les exemplaires à fond blanc ne sont pas très rares dans la forme vosgienne, surtout chez les mâles. Par contre les exemplaires de 74 mm devergure sont extrêmement rares: Je plus grand exemplaire vosgien de ma collection n'a que 72 mm. En tenant compte de cette différence de taille entre les deux formes d'apollon, il semble que Bollow ait eu sous les yeux un exemplaire du Jura. L'apollon n'était pas rare autrefois dans le Jura. Il n'en est plus de même aujourd'hui, par suite de l'extension des cultures et surtout du reboisement. Il est vraiment regrettable qu'un ouvrage si universellement connu ait contribué à répandre cette erreur.

Voici à présent la description de la ssp. sewensis de Kesenheimer: «Tout d'abord, la couleur du fond n'est pas si blanche et tend plus nettement vers l'ivoire. Aux ailes antérieures, les taches noires 3 et 4 (dénomination Rihl) sont peu développées; la tache 3 (tache subcostale) est parfois à peine marquée. La tache 5 est aussi remarquablement petite. Cette tache, en liaison avec la présence simultanée des autres différences, constitue, par sa forme, le principal caractère différentiel. Elle a en effet la forme d'une demi-lune; dans quelques cas exceptionnels, qui d'ailleurs confirment la règle, le côté de la tache opposé à la racine de l'aile est quelque peu irrégulier au lieu d'avoir une belle courbure. Quant au côté tourné vers la racine de l'aile, il n'est jamais convexe, mais presque toujours parfaitement droit, comme coupé au couteau. Chez un exemplaire normalement étalé, le plan de coupe est parallèle à l'axe du corps.

La bordure vitrée des ailes antérieures, ainsi que la bande submarginale n'atteignent que rarement chez le mâle et chez la femelle le bord interne des ailes antérieures. La bande submarginale des ailes inférieures est en général, même chez la femelle, faiblement développée; parfois elle manque complètement.





Les oes les rouges des ailes inférieures sont également plus petits que dans les exemplaires de *Perrette*. En général, ils ne sont cernés de noir qu'à assez finement. Par suite de la réduction habituelle de toutes les taches, le papillon, par sa configuration générale, rappelle ce que peut décrire, à part la grande tache centrale et la traînée foncée dans l'angle anal. Il est inutile de citer les caractères distinctifs du dessous des ailes.

Ainsi qu'il résulte de cette description, la dénomination de *Kesenheimer* se base principalement sur la forme de la tache du bord interne des ailes antérieures. Ce caractère n'est pas à rejeter à priori, car dans au moins 50% des cas, le côté basel de cette tache n'est pas convexe, mais plus ou moins droit. Toutefois il n'est que très rarement assez droit pour paraître «comme coupé au couteau». Du reste, *Kesenheimer* a encore indiqué d'autres caractères distinctifs.

En nous basant sur ces données, nous allons à présent faire une comparaison avec *l'apollon* du Jura.

Ce qui manque dans la description de *Kesenheimer*, c'est une indication relative à la taille. Mais le cliché représentant à droite une paire d'*apollons* du Jura et à gauche une paire d'*apollons* vosgiens est très bien réussi. Il montre, plus clairement que dans un texte, la différence de taille entre les 2 formes. La taille moyenne de *sewenridionalis* est de 65 à 70 mm, celle de *sewenridionalis* est de 70 à 75 mm. Le fond des ailes est blanc-ivoire, blanc-ivoire jaunâtre chez la femelle. La bordure vitrée est plus étroite que chez *l'apollon* du Jura: 2,5 mm chez le mâle, 4 mm chez la femelle. D'après la description de *Kesenheimer*, cette bordure vitrée n'atteint que rarement le bord interne dans les deux sexes. Elle est toujours plus foncée que chez *l'apollon* du Jura, par suite du fait qu'elle n'est que faiblement parsemée de décalles blanches, alors que le semis de décalles blanches est plus fort chez *l'apollon* du Jura. La bande submarginale des ailes antérieures est également foncée,

aussi foncée que chez les femelles sombres du Jura. L'indication de *Kesenheimer* relative à la petitesse des taches subcostales est très exacte: ce caractère est surtout très frappant chez les mâles. Chez ces derniers, la tache supérieure est souvent réduite à un point; la tache inférieure n'est que très rarement pourvue d'une petite tache supplémentaire en direction de la nervure médiane 3. Par contre, chez la femelle cette tache supplémentaire existe presque toujours: la tache subcostale qui reste elle-même relativement petite semble ainsi prolongée vers le bas. En ce qui concerne les taches costales, la tache située à l'extrémité de la cellule est d'ordinaire plus petite; chez *l'apollon* du Jura, les deux taches cellulaires sont de grosseur égale, parfois même la tache de l'extrémité de la cellule est la plus grande. Quant à la tache du bord interne, il en a déjà été question plus haut. Toutes ces taches sont plus nettement délimitées que dans la forme du Jura, de sorte que, bien qu'étant plus petites, elles ressortent tout autant sur le fond moins blanc.

Aux ailes postérieures, les ocellules sont plus petits que dans la forme méridionale. Il y a lieu de remarquer à ce sujet que l'ocelle inférieur est toujours bien arrondi et ne présente jamais d'extension vers la base, comme c'est le cas chez *l'apollon* du Jura. *Kesenheimer* a également observé avec raison que la bande submarginale manque parfois complètement chez le mâle ou est faiblement développée même chez la femelle. La coloration basale noire est plus forte et plus nettement délimitée chez «*sewenridionalis*» que chez «*meridionalis*».

En dessous des ailes, la petitesse des taches et des ocellules est encore plus frappante. Le fond est en général d'un ton plus foncé que chez *l'apollon* du Jura; il en est de même pour les dessins et le rouge des ocellules.

Si l'on compare entre eux les différents caractères énumérés ci-dessus pour chacune des deux formes, c'est-à-dire si l'on considère

re d'une part la taille médiocre, le fond particulier des ailes surtout chez les femelles, les dessins noirs réduits de la ssp. *sewenridionalis*, et d'autre part la grande taille, la coloration d'un blanc pur, les grandes taches de la ssp. méridionale, aucun doute ne peut plus subsister sur le fait qu'il s'agit bien de deux formes distinctes. En outre, les places de vol sont, elles aussi, très différentes: l'une se trouve en terrain granitique à une altitude dépassant souvent 1000 m; l'autre en terrain calcaire à une altitude d'environ 400 m. Tous ces faits militent en faveur de l'existence de deux sous-espèces bien distinctes.

Je souhaite vivement que mon exposé contribue à éclaircir le problème des *apollons* d'Alsace et à donner une notion plus précise sur le sens à attribuer aux dénominations «*sewenridionalis*» et «*meridionalis*».